

Mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun

Perception et stratégies paysannes

Mutations of the cotton sector in north Cameroon

Peasants' perceptions and strategies

Natali Kossoumna Liba'a et Michel Havard

Volume 50, numéro 139, avril 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012935ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012935ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Liba'a, N. K. & Havard, M. (2006). Mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun : perception et stratégies paysannes. *Cahiers de géographie du Québec*, 50 (139), 65–82.
<https://doi.org/10.7202/012935ar>

Résumé de l'article

La baisse du prix d'achat du coton et l'engagement du processus de privatisation de la Société de Développement du Coton inquiètent les paysans des provinces septentrionales du Cameroun. L'Institut de recherche agricole pour le développement, dans le cadre du Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale, a réalisé en 2002 une étude pour prendre la mesure de la perception paysanne et pour identifier les stratégies paysannes face aux mutations en cours. Une enquête auprès des paysans a été menée et un atelier de discussion a été organisé avec les acteurs de la filière cotonnière. La présente étude montre que la culture du coton est incontournable pour la majorité des paysans, et que ceux-ci sont inégalement armés face aux changements en cours. On distingue les exploitants en situation précaire, à stratégies essentiellement défensives de limitation des risques, et les exploitants en situation de développement et de capitalisation à stratégies offensives. Les paysans ont aussi des stratégies collectives au travers des organisations de producteurs. Les discussions avec les acteurs ont mis en avant les problèmes organisationnels de la filière qui sont des priorités à prendre en compte dans les activités de recherche et d'appui à la production cotonnière.

Mutations de la filière cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun

Perception et stratégies paysannes

Mutations of the cotton sector in north Cameroon: Peasants' perceptions and strategies

Natali KOSSOUMNA LIBA'A* et Michel HAVARD**

*Université de Ngaoundéré, Cameroun

kolibaa@yahoo.fr

**CIRAD/IRAD, Yaoundé, Cameroun

michel.havard@cirad.fr

Résumé

La baisse du prix d'achat du coton et l'engagement du processus de privatisation de la Société de Développement du Coton inquiètent les paysans des provinces septentrionales du Cameroun. L'Institut de recherche agricole pour le développement, dans le cadre du Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale, a réalisé en 2002 une étude pour prendre la mesure de la perception paysanne et pour identifier les stratégies paysannes face aux mutations en cours. Une enquête auprès des paysans a été menée et un atelier de discussion a été organisé avec les acteurs de la filière cotonnière. La présente étude montre que la culture du coton est incontournable pour la majorité des paysans, et que ceux-ci sont inégalement armés face aux changements en cours. On distingue les exploitants en situation précaire, à stratégies essentiellement défensives de limitation des risques, et les exploitants en situation de développement et de capitalisation à stratégies offensives. Les paysans ont aussi des stratégies collectives au travers des organisations de producteurs. Les discussions avec les acteurs ont mis en avant les problèmes organisationnels de la filière qui sont des priorités à prendre en compte dans les activités de recherche et d'appui à la production cotonnière.

Mots-clés

Mutations, coton, stratégies, exploitants agricoles, Cameroun

Abstract

The peasants of north Cameroon are anxious about the beginning of the privatization of SODECOTON and the drop in cotton revenues. The Agricultural Institute of Research for Development, in collaboration with the Regional Centre for Research and Development of the Savannah in Central Africa, conducted a study (2002) to assess the perception of peasants concerning the constraints of the cotton sector and to identify their strategies as regards those constraints. This study is based on the farmers' declarations and on a discussion workshop with the players in this sector. The results show that cotton is cultivated by the majority of peasants in north Cameroon. This product is practically impossible to circumvent. But the peasants appear unequally equipped to face the impending changes. Two groups may be distinguished: the first group is in a precarious situation and has adopted essentially "defensive" strategies of risk limitation. The second group is in a situation of development and capitalization and has chosen "offensive" strategies. The peasants also have established collective strategies through producer organizations. Discussions with the players have made it possible to identify organizational problems in the cotton sector upon which researchers and developers in this sector must focus.

Keywords

Mutations, cotton, strategies, farmers, Cameroon



Introduction

Au XX^e siècle, l'essor de la culture cotonnière marqua les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette culture eut un rôle moteur dans la diffusion d'innovations techniques : fumure minérale, traitements phytosanitaires et traction animale. Elle eut des effets importants sur le peuplement, rendant attractives des zones jusque-là peu mises en valeur, particulièrement les fronts pionniers de la province du Nord. Son essor fut inséparable de l'action de l'État, directement ou à travers la SODECOTON (Société de développement du coton du Cameroun), par la mise en place d'un dispositif d'encadrement technique, d'un système de prêt aux producteurs, d'une garantie d'achat de la production à prix fixe, etc.

Depuis une dizaine d'années, la filière cotonnière vit des évolutions importantes liées à la politique de désengagement de l'État, de promotion des organisations professionnelles et de libéralisation de l'économie. L'Organisation des producteurs de coton du Cameroun (OPCC_GIE), créée en 2000, prend progressivement le relais de la SODECOTON dans les fonctions de commercialisation du coton, d'approvisionnement en intrants et d'appui aux groupements de producteurs. Sous la pression des institutions internationales, l'État camerounais a accepté le principe de la privatisation de la SODECOTON, mais celle-ci n'est pas encore effective. Ces évolutions inquiètent les producteurs car, depuis 1998, les cours mondiaux du coton sont déprimés, mettant à mal la rentabilité de la filière et entraînant une baisse des prix d'achat au producteur. Malgré ce contexte difficile, la production cotonnière continue à augmenter, et la vente de coton représente la principale source de revenu monétaire pour 350 000 producteurs, soit la majorité des paysans des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord. Avoisinant 200 000 tonnes de coton graine, la production du Cameroun se place dans les cinq premiers producteurs en Afrique de l'Ouest francophone.

Cet article vise à saisir comment les producteurs de coton des provinces septentrionales du Cameroun évaluent leur situation et à identifier leurs stratégies face aux évolutions en cours.

Le contexte des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord

La zone cotonnière (85 000 km²) correspond approximativement aux provinces du Nord et de l'Extrême-Nord, à l'exception des monts Mandara et du département du Logone et Chari (figure 1).

Le climat à une seule saison des pluies (600 mm à 1500 mm du nord au sud) est de type soudanien dans la province du Nord, et de type sahélien dans celle de l'Extrême-Nord. Les irrégularités de la répartition et de la date d'arrêt des pluies engendrent un risque climatique pour les cultures qui s'accroît avec la latitude.

Le relief est composé de plaines (bassins du lac Tchad et de la Bénoué), de montagnes culminant à 1142 mètres (monts Mandara) et 1865 mètres (monts Alantika), de plateaux et de zones de piémont marquant la transition entre ces ensembles.

Figure 1 Localisation des sites d'étude et de la zone cotonnière



La végétation se compose de *yaéré*, prairies partiellement inondées en saison des pluies, de Kousseri à Yagoua, de steppes à épineux dans le triangle Mora-Guider-Yagoua, de savanes boisées et arbustives à feuilles et tapis herbacés continus dans la plaine de la Bénoué. Dans les savanes boisées et les forêts claires sèches de la province du Nord, la prolifération des glossines augmente les risques de trypanosomiase pour les bovins (zébus), ce qui freine l'extension de la traction animale.

Les principaux types de sols rencontrés sont : i) les sols ferrugineux tropicaux sur près de 1 900 000 ha (soit 60 % des terres cultivées) ; ii) les vertisols (à forte teneur en argile, 40 à 45 %) sur environ 1 200 000 ha ; iii) les sols ferralitiques souvent caillouteux ; iv) les sols hydromorphes (horizon Gley ou Pseudo-Gley) à forte activité biologique au sud de Garoua ; et v) les sols alluviaux dans les vallées, en bordure des rivières (Brabant et Gavaud, 1985).

L'histoire du peuplement des provinces septentrionales du Cameroun est liée au relief et aux unités géographiques. Les montagnes (monts Mandara) ont constitué des refuges pour les populations animistes face à l'avancée des guerriers peuls au XIX^e siècle, d'où la saturation actuelle de cette zone et la compétition entre aires pastorales et agricoles. Le déséquilibre démographique est marqué entre la province de l'Extrême-Nord à forte densité de population (50 à 80 habitants/km² en moyenne) et celle du Nord sous-peuplée (18 habitants/km²). Comme l'ont montré Dugué *et al.* (1997), à ces variations de densité de population correspondent des variations du taux d'occupation des terres agricoles et de charges animales. L'accroissement démographique (3 % par an environ) a accentué la pression foncière dans les zones peuplées et le développement de fronts pionniers dans les zones les moins denses. Ainsi, les vastes pâturages du bassin de la Bénoué, terrains de prédilection des nomades Mbororo, sont devenus des zones de migration depuis les années 1960. Plusieurs projets permirent de déplacer des populations de la province de l'Extrême-Nord vers celle du Nord (Beauvilain, 1980 ; Ndembou, 1998). La démographie croissante et l'afflux de migrants firent passer la densité de population de 3 à 18 habitants au km² dans la province du Nord, où 45 % des surfaces sont des aires protégées : parcs nationaux et zones d'intérêt cynégétique (figure 1).

La population de ces deux provinces, d'environ trois millions d'habitants, se compose de plus de soixante groupes, inégaux en nombre, de langues et de croyances différentes : les animistes côtoient les musulmans, les catholiques et les protestants. En dehors de quelques régions comme le pays Toupouri, l'autorité traditionnelle est assurée par les Peuls Foulbés qui ont organisé le territoire en lamidats et en cantons. L'organisation sociale diffère selon les communautés. Chez les musulmans, la hiérarchie est strictement respectée et la femme participe peu aux travaux des champs. En revanche, chez les Toupouris, la femme est responsable de la production de sorgho pluvial, tandis que l'homme (chef d'exploitation) s'occupe de la culture de rente (coton) et du sorgho de contre-saison (muskuwaari). Les activités de la femme en saison sèche sont la recherche du bois de feu, la fabrication de bière de mil (bil-bil) et le petit commerce. Chez les Mofous, tous les actifs du ménage (saaré) prennent part à la production des céréales destinées à l'autoconsommation. Les autres activités agricoles (source de revenus monétaires) font l'objet d'une responsabilité individuelle.

En dépit du fait que, selon la législation de 1974, la seule forme d'accèsion à la propriété foncière est l'obtention d'un titre foncier, la majorité des terres sont tenues par les chefs traditionnels (lamido, sultan), dont les représentants (lawans et djaouros) dans les villages sont les chefs de terres. Le reste de la population a accès à la terre par achat (situation informelle), par location ou par emprunt. Les chefs de terres peuvent à tout moment retirer les terres aux bénéficiaires : ceci se traduit par la crainte de ces derniers à investir sur leurs parcelles. Les exploitants doivent remettre aux chefs de terres la zakat (équivalent du dixième de la récolte).

L'agriculture est dominée par les céréales et le coton. L'élevage, en grande partie transhumant, est très développé (1 700 000 bovins, 1 400 000 ovins et 1 500 000 caprins). L'intégration de l'élevage dans les exploitations d'agriculteurs se développe rapidement à partir de la traction animale (Picard, 1999). Le produit brut de la culture cotonnière était estimé à plus de 30 milliards de Fcfa pour une production de 188 500 tonnes en 1998-1999 et celui de l'élevage bovin à environ 15 milliards de Fcfa : ceci représente la consommation locale, l'exportation et le commerce des bovins de trait (Vall *et al.*, 2002).

Le secteur secondaire est peu développé. Les pôles principaux sont Garoua et Maroua (SODECOTON, brasserie, filature, usine de fabrication d'agro-équipements, etc.) et les pôles secondaires sont Figuil, Guider Ngong, Mayo Galké et Touboro (cimenterie, unités d'égrenage du coton). Le dynamisme rural s'articule essentiellement autour des services fournis par la SODECOTON à la culture cotonnière (crédits, vulgarisation, commercialisation) et des activités des groupements villageois. Les sources et les formes de financement du développement se diversifient ; notamment, les organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans l'Extrême-Nord, et de nouvelles formes mutualistes (caisses d'épargne et de crédit) en cours de test.

Méthodologie

Caractéristiques de la zone d'étude

La zone cotonnière est caractérisée par une diversité de situations. Dugué *et al.* (1997) distinguèrent sept zones à partir des critères suivants :

- le peuplement et la densité de population ;
- la pluviométrie, les sols, la végétation et le relief ;
- la place de l'élevage dans les unités de production et dans les petites régions ;
- la nature des systèmes de culture ;
- l'environnement socio-économique (accès au marché, organisation sociale, etc.).

Entre 1998 et 2002, sur les terroirs de référence du Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (PRASAC) situés dans ces zones, l'exploitation moyenne se composait de cinq à six personnes (Havard et Abakar, 2002). L'âge moyen des chefs d'exploitation était de 43 ans et 10% d'entre eux étaient des



femmes, généralement des veuves et des divorcées. La superficie cultivée était réduite (2,2 ha) et stable d'une année à l'autre. L'élevage et la traction animale progressaient lentement : 35 % des chefs d'exploitation étaient propriétaires d'attelages (paires de bœufs ou ânes). Les échanges de travail entre exploitations étaient très répandus. La productivité du travail était relativement faible (0,7 à 0,8 ha/actif). Le chef d'exploitation et les membres de l'exploitation menaient régulièrement des activités extra-agricoles pendant la saison sèche (novembre à avril). Les rendements observés étaient relativement faibles : 950 kg/ha de coton, 2100 kg/ha de maïs, 850 kg/ha de sorgho, etc. La fumure minérale était utilisée principalement sur coton (110 kg/ha d'engrais complet et 25 kg/ha d'urée) et sur maïs (90 kg/ha d'engrais complet et 80 kg/ha d'urée). L'engrais complet contient de l'azote (N), du phosphore (P) et du potassium (K) ; les formules vulgarisées en pourcentage de N-P-K sont : 15-20-15 et 22-10-15. L'urée vulgarisée contient de l'azote (46 %).

En 2000-2001, la production en céréales était estimée en moyenne à 210 kg par personne et par an, tout juste supérieure aux besoins estimés par la FAO entre 150 et 200 kg/personne/an, ce qui indique qu'entre 45 % et 60 % des paysans ne produiraient pas suffisamment de céréales pour nourrir leur famille. La valeur monétaire des productions (revenus monétaires, plus autoconsommation et dons) était évaluée entre 370 000 et 450 000 Fcfa par exploitation (Djamen *et al.*, 2003). Entre 1998 et 2000, 85 à 90 % des exploitants cultivèrent du coton. L'assolement fut relativement stable : 30 à 33 % de coton, 47 à 57 % de céréales (sorgho, maïs et riz), 11 à 17 % de légumineuses (arachide et niébé) et 2 à 5 % de cultures diverses (macabo, oignon, manioc, cultures légumières, etc.). Le niébé fut souvent cultivé en association avec le coton, et l'arachide avec le sorgho. Le chef d'exploitation géra 85 % des superficies cultivées, surtout des céréales et du coton, les femmes gèrent 10 % des superficies, surtout de l'arachide et du coton, et les autres membres de la famille (fils, fille, frère, etc.) gèrent 5 %, du coton essentiellement. Les variations importantes des prix des céréales sur une année et entre les années eurent des répercussions directes sur les assolements. Ainsi, en 2000, le faible prix des céréales en fin de saison sèche se traduisit l'année suivante par une diminution des superficies en céréales de 1,2 ha à 1 ha par exploitation ; diminution compensée par une augmentation des superficies en coton et en arachide.

Les premiers regroupements de producteurs (associations villageoises) furent constitués par la SODECOTON en 1980 dans un contexte marqué par une crise de confiance entre les paysans et les équipes d'achat de coton graine de la SODECOTON. La loi n°92/006 du 14 août 1992 sur les groupements d'initiatives communes (GIC) consolida la dynamique du mouvement associatif. Les associations villageoises changèrent de statut pour devenir des GIC, juridiquement mieux adaptés au contexte socio-économique. Le développement des groupements de producteurs et de leurs structures faïtières se poursuit encore aujourd'hui (1800 groupements). Des mouvements similaires, mais de moindre envergure, sont visibles au niveau des filières de l'oignon (Fédération des producteurs d'oignon de l'Extrême-Nord ou FEPRODEX) et du muskwaari (Associations des producteurs stockeurs de céréales ou APROSTOC). Bien que le développement des organisations professionnelles agricoles soit loin d'être aussi dynamique qu'en Afrique occidentale, leur rôle représentatif tend à se confirmer.

Comme les autres pays africains de la zone franc, le Cameroun jouit d'avantages comparatifs pour la production de coton (ICAC, 2001). Le climat est relativement favorable, la main-d'œuvre est peu coûteuse et la qualité de la récolte à la main assure à la fibre africaine une assez bonne réputation sur le marché mondial (Mianza *et al.*, 1997). Par ailleurs, la diminution progressive des subventions aux producteurs américains et européens et les accords multifibres sur l'industrie textile devraient progressivement renforcer la position des pays africains. Enfin, l'introduction probable des cotons génétiquement modifiés Bt, résistant aux insectes, nécessitera de la part du Cameroun la mise en place de lois sur la biosécurité et d'un contrôle d'éventuels impacts environnementaux, notamment sur les cotonniers pérennes utilisés dans les monts Mandara.

Collecte et analyse des données

Les données chiffrées relativement à la production cotonnière proviennent des rapports de la SODECOTON et des travaux du PRASAC menés entre 1998 et 2002 sur 1000 exploitations agricoles dans cinq terroirs de référence : Balaza Domayo, Fignolé, Gadas, Mafa Kilda et Mowo (Havard et Abakar, 2002) (figure 1).

Par ailleurs, une étude complémentaire sur les stratégies des paysans et leur perception des évolutions de la filière cotonnière fut menée en 2002 (Kossoumna Liba'a, 2002). Des entretiens de responsables administratifs de l'agriculture, de la SODECOTON, des projets de développement et des structures d'encadrement, mais aussi de chercheurs, et d'autres personnes, guidèrent le choix des trois zones d'enquête représentant des situations distinctes (figure 1) :

- le vieux bassin cotonnier où les paysans cultivent du coton depuis longtemps (secteur SODECOTON de Kaélé) : pour connaître leur perception de l'histoire de l'implantation de cette culture ;
- une zone saturée foncièrement (secteur de Guider) : pour analyser l'évolution de la place du coton sous fortes contraintes foncières ;
- une zone de front pionnier (secteur de Ngong) : pour comprendre le rôle important joué par le coton dans cette situation.

Un échantillon de 60 exploitations fut retenu. Les chefs d'exploitation et leurs dépendants (femmes et enfants) furent enquêtés. Les thèmes abordés lors des entretiens semi-directifs (avec guide d'entretien) portèrent sur les caractéristiques et le fonctionnement des exploitations, les motivations et les objectifs des enquêtés, mais aussi leurs réactions et les perspectives face à la crise cotonnière. Le choix des enquêtés fut effectué après un recensement des producteurs à l'aide de quelques variables discriminantes (âge, année d'installation, surface cultivée, production, etc.). Sur le terrain, après une journée d'entretiens, les résultats furent restitués aux concernés le lendemain pour valider et compléter les réponses.

L'analyse mit l'accent sur : i) la perception paysanne de l'évolution des conditions de production et de commercialisation du coton ; et ii) les stratégies des paysans, en s'appuyant sur des analyses statistiques multivariées : analyse factorielle des correspondances (AFC), combinée à une classification ascendante hiérarchique (CAH).

Six variables, dont les modalités sont indiquées entre parenthèses, furent retenues pour l'AFC :

- 1) accès à la terre (propriétaire, location, prêt) ; la catégorie *propriétaire* regroupe les paysans qui cultivent la terre reçue des chefs de terres ; la catégorie *location* regroupe les paysans qui louent la majeure partie de leurs terres aux autres paysans pour une ou plusieurs campagnes ; la catégorie *prêt* regroupe les paysans qui prêtent une partie de leurs terres ;
- 2) conditions d'utilisation de la traction animale (non-utilisateur, locataire d'attelages, propriétaire d'attelages) ;
- 3) la diversification des activités (agricoles, non agricoles, exode) ;
- 4) la place de la culture du coton (abandon, diminution, maintien ou augmentation, extensification) ;
- 5) le recours au crédit (aucun, SODECOTON, autre organisme) ;
- 6) l'utilisation des intrants (vente, achat comptant, fumure organique).

Les résultats de cette analyse furent présentés en 2002 lors d'un atelier organisé à Garoua à l'intention des principaux acteurs de la filière (SODECOTON, organisations paysannes, délégations provinciales de l'agriculture et de l'élevage, ONG, etc.).

Résultats et discussion

L'histoire de l'implantation du coton

La comparaison des principales étapes de l'implantation du coton définies par les paysans avec celles mises en évidence par la recherche montre des similitudes en ce qui concerne les découpages, mais des spécificités quant aux critères à la base de ces derniers. Les paysans mettent en avant les facteurs sociaux, l'accompagnement par les sociétés cotonnières et le prix du coton, tandis que la recherche met l'accent sur la progression des surfaces, l'amélioration des techniques culturales et les prix.

Les paysans distinguent cinq grandes étapes, dont deux avant 1950.

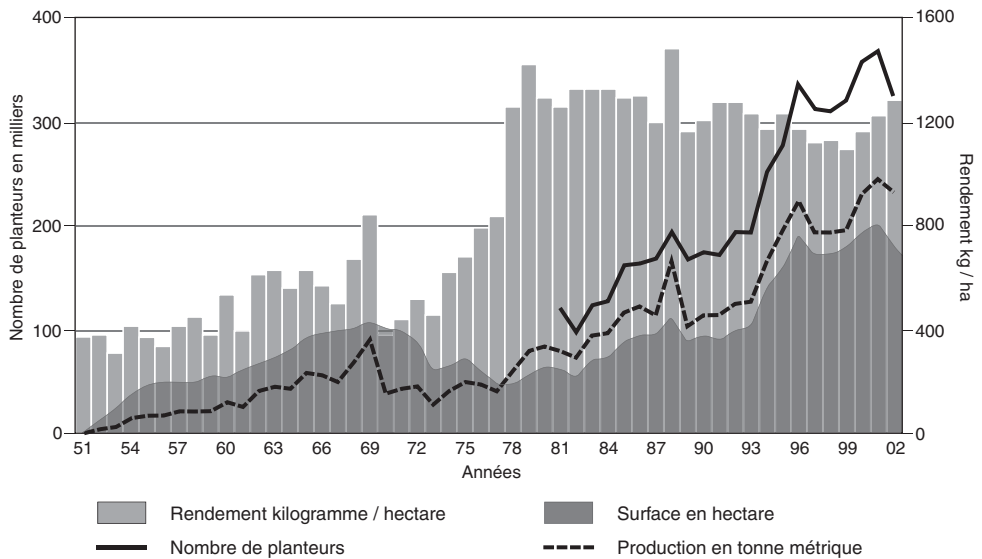
Avant la colonisation, la culture du coton était spécifique aux tisserands pour la fabrication artisanale de tissus utilisés pour confectionner des vêtements et comme monnaie d'échange.

Entre 1920 et 1950, le coton fut imposé par la force pour le paiement des impôts. Pratiquement toute la production cotonnière passait par les chefs traditionnels qui la livraient à la société cotonnière. Les paysans ne recevaient pas d'argent en espèces. De plus, ils souffraient des brimades des agents de la société cotonnière qui avaient l'appui des autorités traditionnelles ; ceux qui prenaient du retard à chaque étape de la production cotonnière étaient fouettés ; les récalcitrants payaient aux autorités traditionnelles des amendes en nature (chèvres, moutons, etc.). Malgré toutes ces mesures la production cotonnière resta limitée (Roupsard, 1985).

À partir de 1950, les paysans distinguent trois étapes du développement de la filière cotonnière, étapes dont le découpage se visualise nettement sur les statistiques SODECOTON (figure 2). Ces trois étapes recourent celles décrites par la recherche (Cirad-Sar, 1994) :

- 1951-1961, introduction et développement de la culture commerciale du coton : installation de la Compagnie française de développement des textiles ;
- 1962-1974, amélioration des techniques de production : vulgarisation de la fumure minérale, des insecticides et recours à la culture attelée ;
- 1974-1992, croissance importante de la production : environnement de la production cotonnière sécurisé (crédit, commercialisation, infrastructures, etc.), appui des pouvoirs publics, amélioration des techniques de production ;
- depuis 1992, forte incertitude sur le devenir de la filière : dévaluation du Fcfa, renchérissement du coût des intrants, stabilisation des prix, vent de libéralisation et de privatisation.

Figure 2 Les statistiques de la production cotonnière dans les provinces septentrionales du Cameroun



Source : SODECOTON, 2003

Le coton, culture obligatoire (1950-1974)

La culture du coton fut toujours imposée de force entre 1950 et 1974, moins durement toutefois qu'entre 1920 et 1950. Elle était contrôlée par les colonisateurs, avec l'aide des moniteurs noirs appelés *akaou*, en liaison avec les autorités traditionnelles. Les infrastructures (usines d'égrenage et huileries) de la Compagnie française des textiles (CFDT) furent installées à Kaélé et à Maroua entre 1950 et 1960. Le coton graine était regroupé dans des marchés où la société cotonnière l'achetait. La culture du coton était manuelle, sans apport d'engrais ni traitements antiparasitaires, d'où les faibles rendements constatés (400 à 600 kg/ha en moyenne).

La société cotonnière introduisit des innovations vers la fin des années 1950. La première innovation fut la culture attelée. À la fin des années 1960, les engrais chimiques et les traitements insecticides apparurent, mais les paysans eurent de la peine à les utiliser et à manier les appareils.

Pendant cette période, les paysans s'intéressèrent à la culture du coton à cause des revenus importants dégagés et des services liés (accès aux intrants et aux équipements agricoles). Ainsi, ils augmentèrent les surfaces consacrées au coton et investirent une partie de leurs revenus dans l'achat de bétail et de matériel agricole. Il reste que pour les paysans, cette période se termina mal. En effet, le début des années 1970, marqué par une baisse des prix du coton et la sécheresse de 1973, correspondit à la première crise cotonnière dont les paysans se souviennent encore bien.

Le coton, culture incontournable (1974-1994)

La sécheresse de 1973 donna un coup de frein à la progression des surfaces cotonnières, ce qui ne facilita pas le travail de la SODECOTON, créée en 1974 (figure 2). Malgré ce contexte difficile, la société cotonnière amena de nombreux changements positifs : apparition des opérations d'aménagement rural, développement des cultures vivrières (riz pluvial, maïs, arachide), encadrement de l'élevage, construction des infrastructures sociales (écoles, puits, magasins, etc.), efforts de désenclavement (création et entretien de routes et de pistes) et enfin la formation des groupements et d'associations villageoises.

Entre 1974 et 1983-1984, les superficies stagnèrent, mais les paysans intensifièrent la culture du coton avec l'apport systématique d'engrais chimiques et de traitements insecticides, le recours aux semences sélectionnées et la culture en blocs afin de renforcer l'efficacité des traitements. Il en résulta pratiquement un doublement des rendements à la fin des années 1970 (figure 2). Le prix du coton étant favorable, les revenus des paysans augmentèrent. Ces derniers purent capitaliser dans le bétail, améliorer leur habitat et s'équiper en traction animale.

Entre 1983-1984 et 1993, malgré des conditions moins favorables de production (chute du prix du coton), les superficies et la production augmentèrent sensiblement et les paysans continuèrent à s'équiper ; en 1993, ils possédaient 76 000 animaux de trait, dont 11 000 ânes (SODECOTON, 2003).

À partir des années 1987 et 1988, les groupements villageois devinrent des associations villageoises de producteurs qui contribuèrent à l'alphabétisation de la population. En 1992-1993, la SODECOTON dénombrait un peu moins de 1000 associations villageoises (SODECOTON, 2003).

Inquiétude des paysans sur la culture cotonnière (depuis 1994)

Bien que la dévaluation du Fcfa en 1994 ait favorisé le doublement de la production, des surfaces et du nombre de planteurs ces dix dernières années (figure 2), les paysans sont mécontents et inquiets aujourd'hui. Ils se sentent progressivement abandonnés par la SODECOTON à cause des retards de collecte et de paiement enregistrés ces dernières années, mais aussi à cause de la création des cercles de caution solidaire et du renforcement du rôle des associations villageoises de producteurs.

Les cercles de caution solidaire sont des groupes de planteurs qui s'associent pour garantir le remboursement de leurs dettes envers la SODECOTON et l'OPCC_GIE. Si un paysan n'arrive pas à rembourser, les autres paysans du cercle le font à sa place. Pour les paysans, l'adhésion forcée à un cercle de caution n'a d'avantage que pour la SODECOTON, qui assure ainsi le recouvrement de ses créances. En effet, les paysans se font peu confiance, puisque certains chefs de cercle vendent les intrants et, à la vente de coton, imputent leurs dettes aux autres membres du cercle avec la complicité du chef de l'équipe d'achat et du chef du village. Dans d'autres cas, ce sont les membres qui vendent les intrants ou les détournent vers d'autres cultures (maïs et oignon), etc.

En 1992, les associations villageoises devinrent des groupements d'initiative commune (GIC). Les statuts autrefois rédigés par la SODECOTON dans les associations villageoises furent laissés à l'initiative des membres des GIC. Mais les paysans pensent qu'il y n'a pas eu de grand changement, car la SODECOTON continue à influencer leurs activités. Ils ajoutent aussi l'influence des autorités traditionnelles qui interviennent dans la gestion des GIC et dans les élections des délégués. Des divergences existent également au sein des groupements pour le choix des activités et l'utilisation des fonds des groupements.

Malgré ces dysfonctionnements, et d'autres encore, la majorité des paysans pensent que la culture du coton et les GIC sont nécessaires. En effet, cultiver du coton leur permet d'avoir des intrants, d'accéder à l'équipement et de dégager des revenus monétaires intéressants. De plus, les GIC leur permettent de réaliser des œuvres sociales pour le village (construction des écoles, dispensaires, fontaines, etc.). Cependant, certains pensent que la culture du coton n'est pas toujours une garantie : « nous évoluons comme la danse des Matakam, c'est-à-dire à reculons ». D'autres pensent que la culture du coton est devenue comme le tiercé : « Il y a toujours un non-partant : si ce n'est pas les intrants, ce sont les champs ou la main-d'œuvre, ou les pluies (sécheresse, inondations, etc.), ou encore les impayés au niveau du cercle de caution solidaire et on finit par perdre la combinaison ».

Des stratégies paysannes orientées par la culture cotonnière

L'enquête auprès des paysans montre une forte dépendance des exploitations agricoles et des villages envers la production cotonnière, élément essentiel des stratégies paysannes. Les analyses statistiques multivariées ont aidé à caractériser la diversité de ces stratégies en deux grandes catégories, scindées en quatre types (Kossoumna Liba'a, 2002) :

- les petites exploitations en situation précaire (type A, environ 40 % de l'échantillon);
- les exploitations en phase de développement et d'accumulation (types B, C et D, respectivement 26 %, 14 % et 20 % de l'échantillon).

Les petites exploitations en situation précaire

Ces exploitations, dirigées par des jeunes installés depuis peu, des femmes divorcées, des veuves ou des hommes âgés, sont de petites tailles : moins de trois actifs et moins de 0,5 ha en propriété. Les animaux d'élevage, si elles en ont, sont des petits ruminants et de la volaille. Le manque de terre et de capital limite leurs possibilités de diversification des activités. Ces exploitants rencontrent des difficultés pour assurer la sécurité alimentaire de leur famille, pour couvrir les besoins élémentaires. De plus, leurs revenus sont insuffisants pour accéder à crédit aux intrants et aux équipements agricoles. Ne possédant pas d'attelages, ils ne peuvent cultiver que des superficies réduites, même s'ils louent des terres et desattelages. Face à ces contraintes fortes, leurs stratégies visent essentiellement à améliorer la sécurité alimentaire de leur famille, principalement en réduisant les superficies en coton au profit des céréales et de l'arachide. La majorité de ces exploitants vendent une partie des intrants acquis à crédit aux autres exploitants pour satisfaire des besoins immédiats et acheter des céréales. Une autre partie des intrants est utilisée pour la production du maïs. Ces exploitants comptent sur leur réseau d'entraide et de solidarité pour remédier au manque de main-d'œuvre. L'entraide entre exploitants (*sourga*) est en effet très répandue : un exploitant invite les autres à travailler dans ses champs en cas de besoin ; en contrepartie, il leur donne soit de la bière locale, soit de la viande de mouton ou de chèvre. Face à la baisse du prix et du retard dans le paiement du coton, le crédit en nature auprès des groupements et des usuriers se développe pour acheter des céréales en période de soudure. Les différents chefs d'exploitation (jeunes, vieux, femmes) ont aussi des stratégies spécifiques.

Les jeunes exploitants font des travaux non agricoles (commerce, bricolage, vente de bois, enseignement, soins médicaux, moto-taxi) ou travaillent comme main-d'œuvre agricole dans les autres exploitations, ou encore font du travail à la tâche en ville.

Les vieux exploitants cultivent peu ou pas du tout de coton. Ils donnent la priorité aux céréales et pour quelques-uns aux cultures maraîchères (gombo, légume, tabac) en saison sèche. La satisfaction des besoins ponctuels du ménage (sel, savon, tabac, chaussures, habits) est assurée par la vente des récoltes et des produits confectionnés artisanalement (paravents, chapeaux, cordes, etc.), et enfin par la contribution des femmes qui font le commerce de bois, de sel, de piments, d'huile d'arachide, etc.

Les femmes chef d'exploitation accordent la priorité à la culture des céréales pour l'autoconsommation et aux activités non agricoles, comme la production de *bil-bil*. Certaines font des beignets, extraient l'huile d'arachide et pratiquent le petit commerce (arachides grillées, sel, etc.), ainsi que la collecte et la vente de bois. Ces entrées monétaires régulières permettent de faire face aux dépenses familiales courantes.

Pour ces exploitants, le coton est plus bénéfique à ceux qui disposent des moyens de production appropriés : terre, traction animale, animaux, etc. Ils disent également qu'ils arrêteraient de faire du coton si la SODECOTON ne fournissait plus les intrants à crédit.

Les exploitations en phase de développement et d'accumulation

Les caractéristiques des exploitations des types B, C et D sont voisines. Ces exploitants ont suffisamment de champs en propriété, de main-d'œuvre familiale (six à sept actifs) et de moyens pour assurer le financement de leur campagne agricole et pour payer la main-d'œuvre salariée si nécessaire. Ils réalisent des activités non agricoles et travaillent hors de leur exploitation avec leurs animaux de trait pour ceux qui en possèdent. Ils disposent de terres (certains pratiquent régulièrement le prêt) et de capital (animaux d'élevage, matériel agricole). Ils ont accès aux crédits des intrants (SODECOTON et autres). La plupart d'entre eux assurent la sécurité alimentaire de la famille par leur propre production et dégagent des revenus leur permettant de couvrir les besoins élémentaires. La stratégie dominante reste l'agriculture. Ils cherchent à améliorer la production et les rendements et à diversifier leurs activités (céréales, arachide, niébé, maraîchage, etc.). Pour ce faire, ils prennent une partie des intrants acquis à crédit destinés au coton, en achètent d'autres sur les marchés ou dans le village, utilisent la fumure organique et la traction animale. Les exploitations de ce groupe se différencient par les moyens utilisés pour atteindre leurs objectifs.

Les exploitations en phase de croissance (type B) investissent dans le foncier, les équipements agricoles et dans l'élevage. Pour investir, ces exploitants augmentent la part du coton dans leur assolement et diversifient leurs revenus. Ils comptent sur le crédit de la SODECOTON pour s'équiper ou pour se procurer de nouveaux équipements. En attendant l'argent du coton, ils vendent des céréales, de l'arachide et du niébé au moment des récoltes, à certaines occasions importantes (scolarité des enfants, fêtes, funérailles) et pour les dépenses ponctuelles de la famille (sel, savon, etc.). Les surplus sont investis dans les petits ruminants ou la volaille, dont la vente en début de campagne aide à l'achat des semences, à la location des parcelles et du matériel agricole.

Les exploitations en phase de capitalisation (type C) investissent dans l'élevage et diversifient leurs sources de revenus en développant des activités extra-agricoles. Ils ne sont plus dépendants directement des services de la SODECOTON. Avec la baisse des revenus du coton, ces exploitants ne le cultivent plus (ou très peu), mais augmentent leurs superficies en céréales, pratiquent le maraîchage et mettent l'accent sur les activités non agricoles. Une de leurs stratégies est de profiter des revenus du coton des autres exploitants, principalement en leur fournissant des services (traction animale) et en leur vendant des céréales, des animaux embouchés et divers articles (habits, chaussures, ustensiles de cuisine, etc.) au moment de la paie du coton.

Les exploitations en phase d'accumulation à partir du coton (type D) possèdent d'importants cheptels d'animaux d'élevage et de trait et du matériel agricole diversifié (charrues, corps butteurs, corps sarcleurs, charrette, pousse-pousse). Face à la baisse des prix du coton, ces exploitants accroissent la part du coton dans leur assolement pour maintenir les revenus du coton et pour bénéficier des services de la SODECOTON (crédit pour les intrants), cela dans l'objectif d'intensifier les cultures céréalières et de diversifier leur production. Parallèlement, ils maintiennent voire réduisent la fumure minérale sur coton afin d'en mettre sur d'autres cultures et utilisent de plus en plus la fumure organique. Ils cherchent aussi à profiter des revenus du coton des autres exploitants, principalement par les pratiques de stockage spéculatif (céréales, niébé, etc.), par des activités commerciales ponctuelles (boutique, voiture de transport, etc.)

et par le prêt d'argent. Les importants revenus dégagés permettent l'accumulation de biens productifs (animaux, champs, équipements, etc.) ou non productifs (maisons, etc.) et contribuent à la réussite professionnelle des enfants.

Nouvelles stratégies collectives

Pour minimiser les risques, les producteurs vont devoir assurer eux-mêmes, avec des stratégies individuelles et collectives appropriées, la stabilité que procurait auparavant l'État et les mécanismes de la filière intégrée (Gafsi *et al.*, 2003). Les stratégies collectives s'appuient sur l'action au sein des groupements et des organisations de producteurs. On assiste à l'émergence des structures faitières qui fédèrent les organisations cotonnières de base (Mbétid-Bessane, 2002).

Pendant, deux décennies après leur création, nombreux sont encore les groupements de producteurs de coton qui présentent des dysfonctionnements caractéristiques d'un manque d'autonomie et d'assise professionnelle affirmée. Plusieurs raisons ont été avancées par les participants à l'atelier de Garoua pour expliquer ces dysfonctionnements : nombre trop élevé de membres par groupement, analphabétisme, mauvaise gestion des groupements, mauvaise circulation de l'information, rôle important de *vache à lait* joué par les groupements en lieu et place de l'État (construction d'infrastructures, appui à d'autres associations villageoises), etc. De plus, vu le comportement individualiste affiché par les producteurs au sein des groupements et des cercles de caution solidaire, on peut se demander si ces organisations sont adaptées au contexte social. Pour la SODECOTON, une bonne partie de ces difficultés seraient simplement liées au manque d'information.

Malgré la critique qu'ils en font, les participants à l'atelier de Garoua ne virent pas quelles autres structures et associations pourraient financer les activités sociales dans les villages. Ils se posèrent aussi des questions sur les conditions nécessaires au maintien de la culture du coton après la privatisation. Quel avenir cette privatisation réservera-t-elle aux zones de production enclavées et à celles de faible production, vu les coûts de transport? Quelles seront les répercussions de la privatisation sur l'approvisionnement et sur les coûts des intrants? Qui prendra en charge les services d'intérêt public assurés par la SODECOTON, comme la réfection et l'entretien des pistes? Comment se passera la commercialisation? Et cætera. De plus, les débats mirent l'accent sur deux éléments déterminants pour le maintien de la culture cotonnière, la gestion de la fiscalisation et la sécurité foncière, et soulevèrent la question du rôle de l'État dans l'accompagnement du processus de privatisation de la filière cotonnière.

Dans ce contexte où les groupements des producteurs apparaissent de plus en plus comme des partenaires incontournables du développement (niveau d'organisation et de mobilisation de capitaux), assurer les conditions de leur pérennité semble donc indispensable (Legile, 2002).

Conclusion

La privatisation de la filière cotonnière envisagée dans les provinces septentrionales du Cameroun et la morosité du marché mondial du coton posent avec acuité le problème du maintien de la culture cotonnière et de ses conséquences sur l'économie de la région et sur les populations rurales. La décentralisation et la libéralisation en cours se traduisent par l'émergence de nouveaux acteurs, de nouvelles activités et de nouveaux services pour la gestion des espaces, des ressources et de la production agricole. Ces changements importants entraînent une recomposition de l'environnement socio-économique des paysans et des modifications significatives des règles et des échanges qu'ils entretiennent avec cet environnement.

Dans ce contexte, les paysans se sentent progressivement abandonnés à eux-mêmes. Ils voient leurs repères vis-à-vis de la SODECOTON remis en cause et manifestent une certaine méfiance envers les groupements. Ils ont des difficultés à comprendre ces changements étant donné que le colonisateur, puis l'État et les sociétés cotonnières ont tout fait pendant plus d'un demi-siècle pour leur imposer la culture du coton. Ils en sont devenus dépendants au travers du crédit, de la fourniture d'emplois et des revenus dégagés, qui permettent de financer des investissements individuels et communs par l'intermédiaire des groupements et de régler les taxes et les impôts. Malgré l'inquiétude des paysans devant les mutations de la filière cotonnière, le coton demeure à leurs yeux une culture obligatoire : il est cultivé par neuf exploitations sur dix, occupe un tiers de l'assolement et contribue pour environ 60% au revenu monétaire des exploitants.

Par ailleurs, les paysans apparaissent inégalement armés face aux mutations de la filière cotonnière. Leurs stratégies varient selon leur marge de manœuvre et leur degré d'engagement et de dépendance vis-à-vis de la production cotonnière. Un premier groupe d'exploitants en situation précaire (type A) recherche en priorité la satisfaction de ses besoins alimentaires. Il adopte des stratégies défensives en diminuant ses risques face aux mutations économiques : il tente de diversifier ses revenus et cultive le coton pour obtenir les services fournis par la SODECOTON (intrants) et pour acheter des céréales. Un deuxième groupe d'exploitants (types B, C, D), dont les besoins alimentaires sont globalement satisfaits par la production, est dans la logique de capitalisation et d'accumulation productive conduisant à adopter des stratégies offensives. Les exploitants du type B maintiennent la culture pour bénéficier des services et surtout des revenus leur permettant d'investir. Ceux du type C, pouvant se passer des services de la SODECOTON, réduisent voire abandonnent la culture du coton pour des activités plus rémunératrices et intéressantes à leurs yeux. Ceux du type D, disposant de suffisamment de terres, augmentent les surfaces en coton, donc de la production, afin de maintenir leur revenu.

Les résultats de notre étude montrent qu'il est indispensable d'accompagner les acteurs de la filière dans leur processus d'adaptation aux mutations en cours, en mettant un accent particulier sur le renforcement de leur formation et la diffusion de l'information (Faure, 2005 : 21), mais pas seulement. En effet, les dispositifs d'appui aux producteurs doivent aussi prendre en compte la diversité des préoccupations et des stratégies paysannes. Les méthodes actuelles de vulgarisation basées essentiellement sur la diffusion de messages techniques sur les cultures, les techniques de



restauration de la fertilité des sols, etc. doivent s'adresser en priorité aux exploitants du type A. En revanche, il est nécessaire de développer des démarches d'appui et de conseil pour les exploitants des types B, C et D, afin de les accompagner dans la gestion de leurs activités dans ce contexte incertain : ces démarches visent à renforcer les capacités d'auto-analyse des producteurs pour qu'ils puissent faire des projets de développement ou pour qu'ils améliorent la performance de leur exploitation agricole (Djamen *et al.*, 2003). De même, l'importance croissante du rôle des groupements de producteurs dans la production et la commercialisation du coton demande de renforcer les activités d'appui et de conseil à leur endroit, afin de les rendre plus autonomes et plus efficaces. Enfin, pour atténuer les conséquences de la privatisation de la filière cotonnière sur les populations des provinces septentrionales du Cameroun, il serait également important de favoriser la concertation entre les services régionaux de l'État et la société civile.

Bibliographie

- BEAUVILAIN, Alain (1980) Les migrations au Nord-Cameroun. *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. 2, n° 1, pp. 1-13.
- BRABAND, Pierre et GAVAUD, Michel (1995) *Les sols et ressources en terre du nord Cameroun*. Paris, Orstom.
- CIRAD-SAR (1994) *Stratégies paysannes en zone cotonnière au Cameroun*. Tome I: Rapport, tome II: Agro-économie, tome III: Socio-économie, tome IV: Organisations paysanne, tome V: Atlas. Montpellier, Cirad-Sar, n° 38.
- DJAMEN, Nana Patrice *et al.* (2003) Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision. *Cahiers Agriculture*, vol. 12, n° 4, pp. 241-245
- DUGUE, Patrick *et al.* (1997) Diversité et zonage des situations agricoles et pastorales de la zone cotonnière du Nord-Cameroun. Dans Lamine Seiny Boukar et Jean-François Poulain (dir.) *Agriculture des savanes du Nord-Cameroun*, Actes du colloque de Garoua (Cameroun), 25-29 novembre 1996, pp. 21-35.
- FAURE, Guy (2005) Valorisation agricole des milieux de savanes en Afrique de l'Ouest: des résultats contrastés. *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 229, pp. 5-24.
- GAFSI, Mohamed et MBETID-BESSANE, Emmanuel (2003) Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière. *Cahiers Agriculture*, vol. 12, n° 4, pp. 253-260.
- HAVARD, Michel et ABAKAR, Oumarou (2002) *Caractéristiques et performances des exploitations agricoles des terroirs de référence du PRASAC au Cameroun*. Garoua (Cameroun), Irad, PRASAC.
- ICAC (2001) *Survey of the cost of production of raw cotton*. Washington DC, International Cotton Advisory Committee.
- KOSSOUMNA LIBA'A, Natali (2002) *Les stratégies paysannes face aux mutations de la filière cotonnière au nord Cameroun*. Ngaoundéré, Université de Ngaoundéré, mémoire de DEA de géographie.
- LEGILE, Anne (2002) Groupements de producteurs cotonniers du Nord-Cameroun: favoriser la responsabilisation collective. Dans Jean-Yves Jamin et Lamine Seiny Boukar (dir.) *Savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque de mai 2002, Garoua, Cameroun.
- MBETID-BESSANE, Emmanuel (2002) *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique*. Toulouse, Institut national polytechnique de Toulouse, thèse de doctorat.
- MIANZE, Théodore *et al.* (1997) Evolutions techniques et économiques de la filière cotonnière. Compte rendu des discussions du groupe de travail III. Dans Lamine Seiny Boukar et Jean-François Poulain (dir.) *Agriculture des savanes du Nord-Cameroun*, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun, pp. 437-439.
- NDEMBOU, Serge (1998) *Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun): changements géographiques et permanence sociale*. Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, thèse de doctorat.
- PICARD, Jérôme (1999) *Espace et pratiques paysannes. Les relations élevage-agriculture dans deux terroirs cotonniers du Nord Cameroun*. Paris, Université de Paris X Nanterre, thèse de doctorat en géographie.
- ROUPSARD, Marcel (1985) La culture du coton au Nord Cameroun. Modernisation agricole et développement régional. *Coton et fibres tropicales*, vol. 40, fascicule 1, pp. 39-51.

SODECOTON (2003) *Rapports semestriels campagnes agricoles. 1980/1981 à 2002/2003*. Garoua (Cameroun), Direction de production agricole.

VALL, Eric *et al.* (2002) La traction animale dans le nouveau contexte des savanes cotonnières du Tchad, du Nord-Cameroun et de la Centrafrique. I. Diffusion de la traction animale et sa place dans les exploitations. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, vol. 55, n° 2, pp. 117-128